



**International Year  
of Cooperatives**

Cooperatives Build  
a Better World



Committee for  
the promotion  
and advancement  
of cooperatives



Alliance  
Coopérative  
Internationale

# Construire ensemble un monde meilleur : contributions coopératives aux ODD

## Établir des modes de consommation et de production durables





## L'ODD 12, « CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES », VISE À « FAIRE PLUS ET MIEUX AVEC MOINS » EN DISSOCIANT CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT.<sup>1</sup>

Il promeut le passage d'un modèle de croissance linéaire à un modèle circulaire qui privilégie la réutilisation, la réparation et le recyclage, tout en incitant les entreprises et les gouvernements à intégrer la durabilité dans leurs pratiques et à permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés. Les progrès accomplis en matière d'ODD 12 constituent un socle essentiel pour d'autres objectifs de développement, notamment l'action climatique, la sécurité alimentaire, le travail décent et la réduction des inégalités.

Les tendances mondiales soulignent l'urgence de cette transition. L'extraction de matières premières a plus que triplé depuis 1970 et dépasse aujourd'hui les 100 milliards de tonnes par an tandis que les gains d'efficacité restent inférieurs à la demande.<sup>2</sup> Près d'un tiers de la production alimentaire mondiale est perdu ou gaspillé ce qui contribue aux émissions de gaz et fragilise la sécurité alimentaire.<sup>3</sup> Parallèlement, l'augmentation des flux de déchets, en particulier des déchets plastiques et électroniques, transfère les charges environnementales et sanitaires vers les pays à faible revenu et les travailleurs du secteur informel.<sup>4</sup> Ces résultats reflètent les défis structurels propres aux systèmes de production. Les chaînes d'approvisionnement mondiales sont souvent longues et opaques avec une traçabilité limitée et une responsabilité diluée à travers de multiples niveaux. La concentration des marchés et les pressions sur les prix réduisent encore davantage l'influence des petits producteurs, des travailleurs et des consommateurs, permettant l'externalisation des coûts environnementaux et la primauté de l'efficacité à court terme sur la durabilité à long terme. Relever ces défis exige plus que des solutions technologiques ou des changements de comportement individuels ; cela requiert des modèles de propriété et de gouvernance qui intègrent la responsabilité, la redevabilité et une gestion durable à long terme dans la prise de décision économique afin d'aligner production et consommation sur des objectifs sociaux et environnementaux partagés.

## LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE

Les coopératives sont particulièrement bien placées pour promouvoir une consommation et une production responsables car le développement durable est inscrit dans leur identité, leur gouvernance et leur mode de fonctionnement. Le septième principe coopératif, l'engagement envers la communauté, établit l'obligation d'œuvrer au développement durable de leurs communautés au moyen de politiques approuvées par leurs membres.<sup>5</sup> Cette vision à long terme, portée par les membres, permet aux coopératives d'intégrer les coûts environnementaux et sociaux que les modèles commerciaux conventionnels ignorent souvent ou 'externalisent' vers la collectivité. Les recherches indiquent que les coopératives sont bien placées pour contribuer aux feuilles de route mondiales de l'économie circulaire parce qu'elles bénéficient d'un soutien écosystémique spécialisé et de cadres juridiques adaptés à leur mission.<sup>6</sup> En outre, une tendance croissante montre l'émergence de nouvelles coopératives agiles qui placent la circularité au cœur de leurs valeurs dès leur création.

Les coopératives sont ainsi incitées à contribuer à travers les dimensions principales et les cibles de l'ODD 12 en influençant les modes de production, de consommation et de recyclage des biens et des services. Par l'action collective, elles favorisent l'efficacité dans l'utilisation des ressources, la circularité et des chaînes de valeur plus durables. Les coopératives agricoles comme les coopératives de consommateurs constituent une force de transformation en mobilisant l'action collective pour accompagner la transition des secteurs agroalimentaire et forestier vers des modèles de production circulaire, économe en ressources et à faible gaspillage. Il est important de noter que ces pratiques sont rarement mises en œuvre comme des initiatives de développement durable isolées ; elles émergent plutôt naturellement de la propriété démocratique, de la prise de décision collective et de la responsabilité à long terme envers les membres et les communautés.

### Production durable et utilisation efficace des ressources (Objectif de développement durable 12.2)

Les coopératives soutiennent des systèmes de production plus durables et une utilisation efficiente des ressources naturelles en permettant l'investissement collectif dans

- 1 Cibles et indicateurs de l'ODD 12 des Nations Unies : [Objectif 12 | Department of Economic and Social Affairs](#)
- 2 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) : [Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend – Pathways to a Liveable Planet](#), PNUE, 2024.
- 3 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : aller de l'avant dans la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires*. FAO, 2019.
- 4 Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) : [Global E-waste Monitor 2024](#).
- 5 Alliance coopérative internationale. *Identité, valeurs et principes coopératifs* | ICA. ACI, 1995.
- 6 Ziegler, R., J. ReySierro, S. Novkovic, et al. (2025). « Comment les coopératives intègrent la circularité dans leurs modèles économiques et leur gouvernance : résultats d'une enquête internationale ». *Business Strategy and the Environment*, vol. 34, no 7, p. 88328846. <https://doi.org/10.1002/bse.70045>



des pratiques respectueuses de l'environnement. Les coopératives de producteurs permettent aux agriculteurs, pêcheurs, artisans et petits fabricants de mutualiser leurs ressources, d'accéder à des formations et d'adopter des méthodes de production qui réduisent l'usage d'intrants chimiques, améliorent l'efficacité énergétique et hydrique, et protègent les écosystèmes tout en garantissant des moyens de subsistance viables. En renforçant leur pouvoir de négociation et en stabilisant l'accès aux marchés, les coopératives réduisent également les pressions qui conduisent souvent à une extraction non durable et à la surproduction. La gouvernance collective permet aux membres de s'accorder sur des pratiques de gestion durable des ressources, assurant la protection des biens communs sur le long terme.

**Food and Forest Development Finland** soutient des projets internationaux de développement coopératif en lien avec cet objectif en Tanzanie et au Népal à travers notamment du projet « **Greener Tanzania** » de FFD.<sup>7</sup> Le **Pastoral Women's Council (PWC)** a soutenu des femmes de Monduli et de Longido dans la fabrication et la diffusion de foyers améliorés économes en énergie et de cuiseurs isolés, réalisés à partir de matériaux disponibles localement. Bien que PWC ne soit pas une coopérative, cette initiative profite directement aux membres des organisations de producteurs voisines en réduisant la consommation de bois de chauffage, les émissions et en améliorant la santé et la sécurité. Les femmes ont joué un rôle moteur dans la formation d'autres personnes, faisant de la cuisson propre un modèle communautaire de consommation durable qui complète les efforts de moyens de subsistance résilients au climat des organisations locales d'agriculteurs et de pasteurs. Cette approche partenariale démontre comment les écosystèmes coopératifs peuvent faire progresser l'ODD 12 grâce à des innovations pratiques, peu coûteuses et sensibles au genre. Au Népal, FFD a soutenu quatre coopératives pour aider les femmes à adopter une [pisciculture respectueuse du climat](#) et à lancer des activités autour des feuilles de sal et des produits forestiers non ligneux (PFNL) des [chaînes de valeur à faible production de déchets](#) qui réduisent la pression environnementale tout en renforçant les revenus des femmes. Plus de 200 femmes membres influencent désormais les décisions et les pratiques de production.

Une perspective complémentaire émerge des coopératives de consommateurs qui, par leurs politiques d'approvisionnement et leurs relations à long terme avec les producteurs, façonnent activement les systèmes de production en amont. Au Japon, [l'Union des coopératives de consommateurs japonaises](#) a élaboré, en collaboration avec les agriculteurs, des normes de production environnementales favorisant la réduction de l'usage de pesticides et d'intrants chimiques tout en garantissant une demande stable grâce à des systèmes d'achat coopératifs.



<sup>7</sup> Food and Forest Development Finland (FFD), [Greener Tanzania – The Story of a Clean Cooking Revolution](#).

De même, en République de Corée, [iCoop Korea](#) a mis en place un système agroalimentaire écologique intégré reliant la production, la transformation et la distribution. En investissant dans des zones d'agriculture biologique et une logistique écoresponsable, la coopérative réduit l'utilisation de ressources tout au long de la chaîne de valeur tout en soutenant des moyens de subsistance durables pour les producteurs.

Autre exemple notable : la Fédération régionale des sociétés coopératives de pêche de Basse-Californie (FEDECOOP) au Mexique. Treize coopératives de pêche gèrent conjointement dix zones de droits d'utilisation territoriale de la pêche le long de la côte de Basse-Californie. Grâce à une gouvernance coopérative, FEDECOOP a instauré des quotas de capture pour les principales espèces, à commencer par la langouste de Basse-Californie en 1992, puis en les étendant à d'autres pêcheries à mesure que les stocks diminuaient.<sup>8</sup> Ce système de gestion porté par les coopératives a contribué au rétablissement et à la durabilité à long terme des pêcheries locales tout en assurant des moyens de subsistance stables aux communautés de pêcheurs.<sup>9</sup>

### Consommation responsable et sensibilisation des consommateurs (ODD – cible 12.8)

Les coopératives de consommateurs et de distribution orientent la demande en privilégiant des produits issus de sources responsables, en réduisant les emballages superflus, en promouvant le commerce équitable et en renforçant la transparence des chaînes d'approvisionnement. Parce qu'elles appartiennent à leurs membres – les consommateurs eux-mêmes – elles peuvent aligner les décisions d'achat sur des valeurs sociales et environnementales partagées tout en influençant directement les normes applicables aux produits, les politiques d'approvisionnement et les engagements en matière de durabilité.

Au Royaume-Uni, [Co-operative Group](#) – l'une des plus grandes coopératives de consommateurs au monde – a mis en œuvre d'importantes initiatives de réduction et de recyclage des emballages. Depuis 2018, la coopérative a supprimé plus de 6 600 tonnes de plastique de ses produits et emballages de marque propre, a atteint un taux de 100 % d'emballages « faciles à recycler » et a porté à plus de 40 % la part de matière recyclée dans ses emballages plastiques.<sup>10</sup>

En Espagne, la coopérative agricole [Càmara Arrossera del Montsià](#), primée grâce à son projet ORYZITE®, transforme les balles de riz en un matériau durable capable de remplacer une part importante des plastiques dérivés du

pétrole. Léger et résistant à la chaleur, ce produit biosourcé est désormais utilisé dans les chaînes d'approvisionnement de haute technologie des secteurs de l'automobile, du mobilier et du design. Ces initiatives montrent comment les coopératives de consommateurs et agricoles peuvent mobiliser leur pouvoir d'achat et leurs structures de gouvernance pour orienter l'ensemble des chaînes d'approvisionnement vers des pratiques plus durables. Par ailleurs, les coopératives de consommateurs investissent souvent dans des programmes d'éducation de leurs membres afin de promouvoir des modes de vie durables, une consommation responsable et une meilleure prise de conscience des impacts environnementaux, renforçant ainsi le changement de comportement parallèlement à la transformation du marché.<sup>11</sup> À titre d'exemple, citons [l'Escuela de Consumo Circular](#), conçue par HISPACOOOP (ES) en 2022, qui sensibilise les élèves du primaire, grâce à des vidéos thématiques, aux principes de l'économie circulaire, à ses avantages et à la mise en pratique d'une consommation plus responsable et durable.

Les coopératives de consommateurs en dehors de l'Europe illustrent également la manière dont la propriété démocratique peut transformer les modes de consommation. Au Japon, [l'Union des coopératives de consommateurs Seikatsu Club](#) associe directement ses membres aux décisions relatives à la conception des produits et à l'approvisionnement, en garantissant une transparence totale sur les ingrédients, les processus de production et les impacts environnementaux. Ce modèle participatif permet aux consommateurs de façonner activement des pratiques de consommation plus durables.<sup>12</sup> Aux États-Unis, [National Co+op Grocers](#) soutient un réseau national de coopératives alimentaires qui associent la vente au détail à l'éducation des consommateurs. Par le biais de campagnes en magasin, d'un étiquetage des produits et d'actions de sensibilisation auprès des communautés locales, ces coopératives encouragent des choix d'achat responsables liés à l'agriculture biologique, aux produits de la mer issus de la pêche durable et aux produits sans OGM, transformant ainsi les espaces de vente en véritables plateformes de sensibilisation à la durabilité. En Argentine, [Cooperativa Obrera](#) combine la vente au détail avec des programmes d'éducation des consommateurs visant à promouvoir des achats responsables, la connaissance des produits et l'engagement communautaire. De tels modèles montrent comment les réseaux de distribution coopératifs dans les économies émergentes peuvent jouer un rôle déterminant dans l'orientation des comportements de consommation, tout en garantissant l'accessibilité et l'abordabilité des produits et en renforçant la dimension sociale de la consommation durable.

8 Pronatura Noroeste, [The barred sand bass FIP gains ground in BCS: A previously underrated fishery now opens up markets and opportunities.](#)

9 Environmental Defense Fund (EDF), [Mexican Baja California FEDECOOP Benthic Species Territorial Use Rights for Fishing System.](#)

10 Rapport de durabilité de Coop Group: <https://www.co-operative.coop/sustainability-reporting-resource-use>

11 Alliance coopérative internationale. [Co-operatives and Sustainability: An Investigation into the Relationship.](#) ACI, 2013.

12 <https://seikatsuclub.coop/>

## Réduction des déchets et solutions d'économie circulaire (cible 12.5 des ODD)

Les coopératives jouent également un rôle essentiel dans la réduction des déchets et le développement de solutions d'économie circulaire. Les coopératives de recyclage, de récupération et de réutilisation des déchets améliorent les systèmes de collecte et de valorisation des matériaux tout en assurant des moyens de subsistance dignes à des travailleurs souvent issus de l'économie informelle. Dans de nombreuses villes à travers le monde, les coopératives de récupération des déchets sont devenues des partenaires incontournables des systèmes municipaux de gestion des déchets. En organisant les travailleurs informels du secteur au sein d'entreprises démocratiques, ces coopératives améliorent les taux de recyclage, réduisent le recours à l'enfouissement et réintègrent dans les économies locales des matériaux de valeur tels que les plastiques, les métaux, les textiles et les déchets électroniques. L'expérience des coopératives de récupérateurs de déchets à Belo Horizonte, au Brésil, illustre bien cette contribution. Au début des années 1990, des collecteurs informels de déchets, appelés *catadores*, se sont organisés en coopératives telles qu'ASMARE et ont ensuite été intégrés au système municipal de gestion des déchets solides. Avec le temps, ces coopératives ont constitué des fédérations régionales et ont contribué à la création du Mouvement national brésilien des récupérateurs de matériaux recyclables.<sup>13</sup> Aujourd'hui, les organisations de récupérateurs de déchets à travers le Brésil détournent collectivement chaque année environ un million de tonnes de matériaux recyclables des décharges, tout en assurant un revenu, une protection sociale et de meilleures conditions de travail à des milliers de travailleurs.<sup>14</sup>

Par ailleurs, dans toute l'Europe, de nombreuses coopératives participent à des dispositifs nationaux de collecte des plastiques agricoles, facilitant la collecte, le recyclage et la valorisation des matériaux utilisés dans les activités agricoles. Leur position au sein de la chaîne d'approvisionnement agricole, en tant que distributeurs, prestataires de services et partenaires de confiance des agriculteurs, leur permet d'organiser des systèmes efficaces et de diffuser les meilleures pratiques. Dans les États membres où de tels dispositifs sont mis en œuvre, les taux de collecte varient entre 75 % et 95 %, la grande majorité des matériaux étant ensuite recyclée. En Allemagne, des programmes soutenus par le Deutscher Raiffeisenverband, tels que ERDE, permettent aux agriculteurs de rapporter les films et filets agricoles usagés en vue de leur recyclage, tandis que le programme PAMIRA assure la collecte des emballages de produits phytosanitaires et d'engrais. En France, l'initiative A.D.I.VALOR a mis en place un système national de valorisation et de recyclage des plastiques agricoles, collectant plus de 93 000 tonnes par an avec

des taux de recyclage supérieurs à 90 %, les coopératives exploitant une grande partie des points de collecte. Ces modèles démontrent comment des systèmes d'économie circulaire peuvent simultanément générer des bénéfices environnementaux, favoriser l'inclusion sociale et renforcer la résilience économique.

Les coopératives de consommateurs contribuent également au développement de solutions d'économie circulaire au sein des systèmes de distribution. *iCoop Korea* a mis en œuvre des modèles de commerce de détail zéro déchet, notamment des systèmes de contenants réutilisables et des installations de recyclage des déchets alimentaires qui transforment les déchets organiques en intrants agricoles, démontrant ainsi comment le commerce de détail peut boucler les cycles de matières et réduire les déchets à grande échelle. Au Canada, *Mountain Equipment Co-op* promeut la durabilité des produits par le biais de services de réparation, de programmes de revente et d'initiatives de recyclage des équipements de plein air. En prolongeant la durée de vie des produits et en réduisant le recours à l'extraction de nouvelles ressources, ces modèles contribuent directement à la réduction des déchets et à des modes de consommation plus durables.

## Chaînes d'approvisionnement transparentes et durables (ODD – cible 12.6)

Des chaînes d'approvisionnement responsables et une plus grande transparence sont renforcées grâce à des structures de gouvernance coopérative. Parce que les coopératives appartiennent à leurs membres – producteurs, travailleurs ou consommateurs – elles permettent un contrôle accru des pratiques d'approvisionnement, des conditions de travail et des performances environnementales. La coopération entre coopératives peut également raccourcir les chaînes de valeur, améliorer la traçabilité et garantir une répartition plus équitable de la valeur entre producteurs et consommateurs. Cela est particulièrement important dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la foresterie et le commerce de détail, où les coopératives contribuent à relier directement les producteurs aux marchés tout en respectant des normes de durabilité.

Grâce aux réseaux coopératifs, aux fédérations et aux partenariats internationaux, ces pratiques responsables en matière de chaîne d'approvisionnement peuvent être généralisées à l'échelle régionale et sectorielle.<sup>15</sup> Par exemple, les coopératives agricoles renforcent la transparence et la durabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales en organisant les petits producteurs et en améliorant la traçabilité de la ferme au marché. Le projet « Faim Zéro » au Malawi (2025-2028), mis en œuvre par la coopérative Fairtrade Italia, en partenariat avec Fairtrade Africa et Agricane, et financé par l'Agence italienne pour

13 Organisation internationale du Travail (OIT), *Redesol – Building sustainable and solidary links among waste pickers in the informal economy in Brazil*.

14 Mouvement national des récupérateurs de matériaux recyclables (MNCR) : <https://remal.nuacampus.org/index.php/the-national-movement-of-waste-pickers-mnrc/>

15 Organisation internationale du Travail et Alliance coopérative internationale. [wcms\\_377665.pdf](https://www.oit.int/fr/publications/wcms_377665.pdf), OIT, 2022.

la coopération au développement (AICS), soutient les organisations de producteurs de canne à sucre (OPS) de Chikwawa et de Nkhotakota, confrontées à la vulnérabilité climatique et à l'instabilité des revenus. En collaboration avec l'Association des producteurs de canne à sucre de Lakeshore, l'Association des producteurs de canne à sucre de Kasinthula et la Coopérative des producteurs de canne à sucre de Phata, elles promeuvent des pratiques agricoles durables, notamment l'utilisation d'engrais organiques, de bonnes pratiques de gestion des sols et la diversification des cultures. Dans un contexte marqué par les restrictions à l'exportation, Fairtrade accompagne les organisations de petits producteurs dans la préparation de la réouverture des marchés, tout en veillant au respect des normes sociales et environnementales.<sup>16</sup>

En Éthiopie [l'Union des coopératives de producteurs de café d'Oromia](#) qui représente plus de 400 000 caféiculteurs permet à ses membres de transformer et d'exporter collectivement leur café directement vers des acheteurs internationaux tout en mettant en œuvre des systèmes de traçabilité et de certification qui garantissent le respect des normes environnementales et sociales du travail. De même, en Indonésie, les coopératives de cacao, soutenues par des organisations telles que [Rikolto](#), adoptent des outils de traçabilité numérique et des pratiques agricoles durables permettant aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement de vérifier les méthodes de production, de garantir une rémunération équitable aux agriculteurs et de promouvoir un approvisionnement responsable. Depuis l'obtention de la certification SA8000 en 1998 – une première en Europe – Coop Italia a intégré des normes d'approvisionnement éthique à l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement en veillant à ce que les critères sociaux et de travail soient pleinement intégrés dans ses pratiques d'achat.

À travers des initiatives telles que *la campagne Buoni e Giusti – Bon et équitable* – Coop Italia promeut des pratiques de production responsables dans le secteur agricole et exige de ses fournisseurs qu'ils s'inscrivent au réseau italien pour un travail agricole de qualité, un dispositif public visant à prévenir les pratiques de travail irrégulières et à lutter contre l'exploitation de la main-d'œuvre. À ce jour, plus de 800 fournisseurs et sous-traitants, dans les secteurs alimentaire et non alimentaire, sont concernés. Le respect des normes éthiques fait partie intégrante des exigences contractuelles imposées aux fournisseurs et est soutenu par des audits, des plans d'actions correctives et un suivi continu des conditions de travail, des salaires ainsi que des normes de santé et de sécurité. Ensemble, ces exemples illustrent la manière dont les entreprises coopératives peuvent renforcer la responsabilité, consolider des chaînes de valeur durables et garantir aux petits producteurs une répartition plus équitable de la valeur, contribuant ainsi directement aux objectifs de la cible 12.6 des ODD relative aux pratiques commerciales responsables et à la transparence des chaînes d'approvisionnement

Les coopératives de consommateurs jouent également un rôle essentiel dans le renforcement de la transparence et de la responsabilité au sein des chaînes d'approvisionnement. En Amérique du Nord, [Cooperative Coffees](#) met en relation des coopératives de consommateurs et des petits producteurs de café par le biais de relations commerciales directes garantissant des prix équitables, des partenariats de long terme et une répartition transparente de la valeur. Ces modèles démontrent comment les chaînes d'approvisionnement coopératives peuvent réduire les asymétries d'information et de pouvoir tout en intégrant des critères de durabilité dans les relations commerciales.

16 Fairtrade International, [Malawi – Zero Hunger: Food Security for Sugar Cane Producers](#).



## ÉTUDES DE CAS DANS LE MONDE ENTIER



Progana Project, NCBA CLUSA

### Gestion durable des ressources et réduction des pertes alimentaires (cibles 12.2 et 12.3)

En République dominicaine, les modèles coopératifs et les associations de producteurs ont joué un rôle important dans le renforcement de systèmes de production agricole plus durables dans le cadre du programme **USDA Safe Agriculture/Food Export Program (SAFE)**, connu localement sous le nom de **Progana**. Mis en œuvre par NCBA CLUSA avec le soutien du Département de l'Agriculture des États-Unis, ce programme a été déployé de 2015 à 2023 afin d'améliorer la compétitivité, la qualité et la durabilité des filières bovine et laitière du pays. Bénéficiant directement à plus de 66 000 personnes, l'initiative visait à accroître la productivité agricole grâce à une meilleure gestion des exploitations, au renforcement des organisations de producteurs, à un accès élargi aux intrants et aux services financiers ainsi qu'au développement des capacités institutionnelles tout au long des chaînes de valeur nationales. Son objectif plus large consistait à consolider les systèmes alimentaires nationaux tout en favorisant la conformité aux normes internationales de qualité, notamment en vue de la préparation des exportations de viande bovine vers les États-Unis. Un exemple notable est celui de l'**Association des éleveurs bovins de Santiago Rodríguez (AGASAR)** qui a bénéficié d'un appui technique ciblé et d'une subvention de contrepartie afin d'améliorer la qualité du lait produit par ses membres après que des niveaux de production durablement faibles avaient entraîné une baisse des revenus. Grâce à

des formations dispensées directement sur les exploitations – portant notamment sur la traite hygiénique, la stérilisation des contenants, la détection des mammites et la gestion des troupeaux – les producteurs ont pu améliorer la qualité de leurs produits, réduire les pertes et renforcer leur conformité aux normes de marché exigées par des acheteurs tels que Nestlé. Cette initiative illustre la manière dont l'organisation collective, les services locaux de conseil agricole et la coordination coopérative peuvent favoriser une utilisation plus efficace des ressources, réduire le gaspillage, améliorer la captation de valeur pour les agriculteurs et contribuer à la construction de chaînes d'approvisionnement alimentaires plus responsables et plus résilientes.

### Innovation circulaire au sein des coopératives agricoles (cibles 12.2 et 12.5)

Les coopératives agricoles européennes jouent un rôle moteur dans la transition vers l'économie circulaire, tant au sein de leurs filières que dans leurs interactions intersectorielles. En renforçant la coopération tout au long de la chaîne alimentaire et en investissant dans l'innovation, les coopératives agricoles européennes – représentées par le **COPA-COGECA** – contribuent à la mise en place de systèmes de production plus durables tout en soutenant des modes de consommation responsables. La coopérative vinicole italienne **Caviro** a développé un modèle circulaire pleinement intégré fondé sur le principe de l'« utilisation totale » dans le secteur du vin où la quasi-totalité des sous-produits de la vinification est valorisée. Des composés à haute valeur ajoutée sont extraits pour des usages alimentaires, industriels et pharmaceutiques, tandis que la biomasse résiduelle est transformée en bioénergie. Le digestat issu de ce processus est ensuite converti en engrais organiques redistribués aux agriculteurs membres bouclant ainsi le cycle. Grâce à ce dispositif, Caviro atteint un taux de valorisation des déchets proche de 100 % tout en produisant de l'énergie renouvelable et en réduisant ses émissions. **Södra**, une coopérative

regroupant plus de 50 000 propriétaires forestiers en Suède, est un leader mondial de l'économie circulaire, notamment parce qu'elle a su établir un lien inédit entre la sylviculture et l'industrie de la mode, apportant une solution au problème des « fibres mélangées » qui, historiquement, a conduit des millions de tonnes de vêtements vers les décharges. Son initiative circulaire phare repose sur une technologie pionnière à l'échelle mondiale baptisée **OnceMore®**. Södra collecte des déchets textiles postconsommation – tels que des draps d'hôtel usagés ou des vêtements mis au rebut – généralement composés de mélanges de coton et de polyester. Grâce à un procédé chimique unique mis en œuvre dans son usine de Mörrum, les textiles sont « dissous », le polyester est séparé – et actuellement valorisé par récupération énergétique – tandis que la cellulose pure issue du coton est extraite. Cette cellulose recyclée est ensuite combinée à de la cellulose de bois « vierge » provenant des forêts suédoises des membres de la coopérative (principalement du bouleau et du pin). Ce modèle coopératif agroindustriel apporte ainsi une contribution concrète et évolutive à la réalisation de l'ODD 12, en créant une source de revenus supplémentaire au bénéfice de ses propriétaires tout en fermant les boucles de matière entre secteurs.

### Réseau coopératif de vente directe de produits alimentaires locaux (cibles 12.3 et 12.6)

En 2012, **NongHyup** – la Fédération nationale des coopératives agricoles de Corée – a lancé son premier point de vente directe de produits alimentaires locaux par l'intermédiaire d'une coopérative membre dans le comté de Wanju, dans la province du Jeolla du Nord, avant d'étendre ce modèle à l'échelle nationale. L'initiative met en place des chaînes d'approvisionnement courtes, gérées par des coopératives, reliant directement les petits exploitants agricoles aux consommateurs locaux et éliminant les circuits de distribution à intermédiaires multiples. Le système conventionnel de distribution agricole en Corée entraînait des pertes post-récolte élevées et un accès limité au marché pour

les petits producteurs dont 79 % exploitent moins de 0,5 hectare. Chaque point de vente fonctionne selon un protocole de récolte le jour même, avec identification obligatoire des producteurs sur tous les produits ; les invendus sont retournés à l'exploitation ce qui réduit les pertes alimentaires au stade de la distribution. En 2024, le réseau comptait 738 points de vente desservant 53 802 exploitations agricoles enregistrées, pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 545,5 milliards de wons. À eux seuls, les agriculteurs ont réalisé 178 milliards de wons d'économies sur les coûts de distribution en 2022. Ce modèle montre comment les coopératives agricoles peuvent mettre en œuvre simultanément les cibles 12.3 et 12.6 des ODD en offrant un cadre transférable aux pays caractérisés par des systèmes de distribution fragmentés dominés par de petits exploitants.<sup>17</sup>



Kigro Recyclers

### Réduction des déchets par le recyclage et la réutilisation coopératifs (cible 12.5)

**Kigro Recyclers**, fondée en 2019 à Nairobi sous la forme d'un groupe d'entraide avant d'être enregistrée comme l'une des premières coopératives de travail associé du Kenya, est détenue et gérée par des collecteurs de déchets informels, majoritairement des jeunes. Avec l'appui d'organisations telles que Global Communities dans le cadre du programme de développement coopératif de l'USAID, la coopérative fournit des services de collecte des déchets, de recyclage et de nettoyage, tout en promouvant des pratiques de gestion des déchets plus durables. Elle collecte et trie les déchets issus

des communautés locales afin d'en extraire des matériaux réutilisables et recyclables, générant des revenus par leur revente, tout en veillant à l'élimination responsable des déchets résiduels. Ce cas illustre la manière dont les modèles coopératifs peuvent réduire la production de déchets, renforcer les systèmes de recyclage et soutenir une gestion écologiquement rationnelle des déchets grâce à des solutions ancrées localement.<sup>18</sup>

### Gestion circulaire des intrants agricoles (cibles 12.2 et 12.5)

En janvier 2024, **le groupe JA et le gouvernement métropolitain de Tokyo** ont officialisé un accord visant à récupérer le phosphore issu des installations municipales de traitement des eaux usées afin de l'utiliser comme engrais agricole. Cette initiative met en place des cycles fermés de nutriments destinés à réduire la dépendance du Japon aux intrants fertilisants importés.<sup>19</sup> Les perturbations de l'approvisionnement mondial et la baisse de l'autosuffisance alimentaire ont accru la pression en faveur d'un approvisionnement domestique en intrants agricoles. Le dispositif repose sur trois mécanismes complémentaires : la transformation du fumier d'élevage en compost pour la production de cultures fourragères ; la récupération du phosphore des eaux usées urbaines pour une utilisation fertilisante et la culture domestique de maïs céréalier destiné à l'alimentation animale, contribuant également à atténuer les problèmes de monoculture continue dans les rotations du soja. Ensemble, ces flux constituent un système agricole circulaire dans lequel les déchets sont systématiquement réintroduits comme intrants productifs. Ce modèle illustre la manière dont des fédérations coopératives peuvent contribuer à la réalisation des cibles 12.2 et 12.5 des ODD en bouclant les cycles nationaux de nutriments, et offre un cadre reproductible pour les pays confrontés aux enjeux d'intégration des ressources urbaines et agricoles.

### Sensibilisation des consommateurs et éducation communautaire (cible 12.8)

**Cooperativa Obrera**, l'une des plus grandes coopératives de consommateurs d'Argentine, a développé de longue date un modèle qui associe étroitement l'activité de distribution à l'éducation des consommateurs et à l'engagement communautaire. À travers ses programmes d'« *Educación Cooperativa* » et ses initiatives de communication en magasin, la coopérative promeut une consommation responsable, la sensibilisation nutritionnelle et des décisions d'achat durables auprès de ses membres. En s'appuyant sur son vaste réseau de points de vente, Cooperativa Obrera diffuse des informations relatives à la qualité des produits, à leur origine et à leur usage responsable tout en encourageant des modes de consommation plus conscients. Cette approche illustre la manière dont les coopératives de consommateurs dans les économies émergentes peuvent agir comme des leviers essentiels de changement des comportements, contribuant à la réalisation de la cible 12.8 des Objectifs de développement durable en alignant la sensibilisation des consommateurs sur des pratiques de consommation durable.

### Éducation des consommateurs par les réseaux coopératifs de distribution (cible 12.8)

**National Co+op Grocers (NCG)** soutient un réseau de coopératives alimentaires communautaires à travers les États-Unis qui associent activités de vente au détail et actions d'éducation des consommateurs en faveur d'une consommation durable. Grâce à des campagnes coordonnées, des initiatives d'étiquetage des produits et des dispositifs d'information en magasin, NCG encourage des choix d'achat responsables, notamment en matière de production biologique, d'aliments non OGM et de produits issus de filières durables, tels que les produits de la

17 Institut coréen de recherche sur les nouveaux circuits de distribution agroalimentaire (2023) : *Farmer's Newspaper* (10 février 2025).

18 Roelants, B. (2026) *Cooperativism at Work: 'Bringing workers out of the informal economy'* Pamela Kaburu & Ashley Holst. Routledge.

19 Communication officielle du groupe JA (2024)

mer. Ces coopératives constituent des plateformes privilégiées de sensibilisation aux impacts environnementaux et sociaux de la consommation, tout en permettant à leurs membres d'aligner leurs décisions d'achat sur des valeurs partagées. Cette approche illustre la manière dont les coopératives de consommateurs peuvent influencer les modes de demande et promouvoir des modes de vie durables, conformément à la cible 12.8 des Objectifs de développement durable.

### Système écoalimentaire intégré (cibles 12.2 et 12.5)

**iCoop Korea** a développé un système écoalimentaire intégré reliant, au sein d'un même réseau coopératif, la production agricole, la transformation alimentaire, la distribution et la consommation. Ce modèle privilégie l'agriculture biologique, des pratiques logistiques respectueuses de l'environnement et une réduction de l'utilisation des ressources tout au long de la chaîne de valeur. Un élément central de ce dispositif réside dans la création

de centres de recyclage alimentaire qui transforment les déchets organiques en intrants agricoles, bouclant ainsi les flux de matières entre consommation et production. En associant des pratiques de production durables à une gestion circulaire des ressources, iCoop Korea réduit les impacts environnementaux tout en renforçant la résilience des systèmes alimentaires locaux. Cette approche intégrée illustre la capacité des coopératives de consommateurs à promouvoir simultanément une utilisation efficace des ressources et des solutions relevant de l'économie circulaire, conformément aux cibles 12.2 et 12.5 des Objectifs de développement durable.<sup>20</sup>

### Normes d'agriculture durable et d'écoproduction (cibles 12.2 et 12.6)

Grâce à ses partenariats de longue date avec les agriculteurs, **l'Union japonaise des coopératives de consommateurs** (Japanese Consumers' Cooperative Union – JCCU) a élaboré des normes

de production environnementales visant à réduire l'usage des pesticides, des engrais chimiques et d'autres intrants à forte intensité de ressources. En intégrant ces normes dans ses politiques d'approvisionnement, JCCU garantit une demande stable pour des produits issus de modes de production durables, tout en accompagnant les producteurs dans leur transition vers des systèmes agricoles plus sobres en ressources. Le modèle coopératif permet la conclusion de contrats de long terme et le partage des risques entre consommateurs et producteurs, ce qui réduit les pressions en faveur de la surproduction et de pratiques non durables. En alignant la consommation sur des exigences de production durable et en renforçant la traçabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement, JCCU illustre la manière dont les coopératives de consommateurs peuvent influencer les systèmes de production en amont et contribuer à une utilisation plus efficace des ressources, conformément aux cibles 12.2 et 12.6 des Objectifs de développement durable.

## DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Comme illustré cidessus, les coopératives offrent des modèles concrets de consommation et de production responsables. Elles évoluent pourtant souvent au sein de systèmes qui ne soutiennent pas pleinement leur potentiel. Les cadres juridiques et réglementaires accusent fréquemment un retard par rapport à des secteurs émergents tels que le recyclage, les énergies renouvelables et les plateformes numériques, ce qui limite leur capacité d'innovation et de développement. Les modèles coopératifs existants mettent également en évidence des pistes d'expansion prometteuses. Au Japon, l'Union des coopératives de consommateurs montre comment des normes dictées par les consommateurs peuvent influencer les pratiques de production à grande échelle, tandis qu'en République de Corée, iCOOP démontre comment des systèmes verticalement intégrés peuvent internaliser les coûts environnementaux tout au long des chaînes de valeur. Le renforcement du soutien public à ce type de modèles pourrait accélérer des transitions plus larges vers des économies plus durables et plus inclusives.

L'accès au financement demeure une contrainte persistante. De nombreuses coopératives cherchent à investir dans des technologies durables, dans la traçabilité et l'économie circulaire, mais peinent à mobiliser des capitaux patients à long terme, les systèmes financiers sous-évaluant souvent leurs retombées sociales et environnementales. Des expériences comme celle de Mountain Equipment Co-op illustrent comment les investissements dans la réparation, la réutilisation et l'allongement du cycle de vie des produits peuvent générer de la valeur à la fois environnementale et économique. Le déploiement à plus grande échelle de ces approches nécessitera des instruments financiers adaptés, notamment des fonds de développement coopératif et des mécanismes de financement mixte afin de soutenir les investissements dans la réutilisation, le recyclage et les infrastructures durables.

Les coopératives sont aussi confrontées aux pressions liées à la concentration des chaînes d'approvisionnement, à la volatilité des marchés et aux incitations à court terme qui fragilisent la fixation de prix équitables et la gestion responsable à long terme. Les réseaux commerciaux coopératifs offrent une solution pour remédier à ces

20 Système écoalimentaire iCoop et initiatives en matière de durabilité, disponible sur : <https://icoop.coop/en/>

déséquilibres. Des initiatives telles que Cooperative Coffees montrent comment des relations directes entre les coopératives de consommateurs et les petits producteurs peuvent améliorer la stabilité des prix, renforcer la transparence et favoriser une répartition plus équitable de la valeur tout au long des chaînes d'approvisionnement.

Les coopératives demeurent sous-représentées dans les stratégies d'économie circulaire et le soutien des fédérations, consortiums et organisations faitières coopératives reste limité. Parallèlement, la dynamique mondiale croissante autour de l'économie circulaire et de la consommation responsable offre d'importantes opportunités. La feuille de route provinciale du Québec, par exemple, reconnaît le rôle clé des acteurs de l'économie sociale dans la réparation, le réemploi et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur textile, soulignant l'importance d'harmoniser les politiques coopératives et d'économie circulaire pour favoriser une transition juste. Les coopératives de consommateurs sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle d'intermédiaires entre

producteurs et consommateurs, des réseaux tels que National Co+op Grocers illustrent la manière dont les plateformes de vente au détail peuvent promouvoir la consommation responsable grâce à l'étiquetage, à l'éducation et aux pratiques d'achat fondées sur des valeurs. L'élargissement de ces approches aux systèmes de recharge, aux programmes de reprise des produits et aux modèles zéro déchet pourrait encore accélérer les progrès.

La transition vers des économies plus durables s'aligne de plus en plus avec le modèle coopératif. Avec un soutien adéquat, les coopératives peuvent jouer un rôle accru dans la construction de systèmes visant à réduire les déchets et à utiliser les ressources de manière plus efficace. La numérisation renforce encore ce potentiel : les avancées en matière de traçabilité, de partage des données et d'engagement des membres améliorent la transparence, optimisent la gestion des ressources et permettent aux coopératives de déployer des pratiques durables à plus grande échelle, tous secteurs et territoires confondus.

## APPEL À L'ACTION

Atteindre une consommation et une production responsables exigera plus que des changements technologiques ; cela nécessitera des modèles économiques qui placent les personnes, les communautés et la durabilité à long terme au cœur de la prise de décision. Les coopératives incarnent déjà ces principes dans la pratique. Ce dont il est désormais besoin, c'est d'un environnement plus favorable, permettant aux solutions coopératives de se développer et d'exprimer pleinement leur potentiel.



### 1. Reconnaître les coopératives comme partenaires de la consommation et de la production durables

Les gouvernements devraient reconnaître les coopératives comme des partenaires clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de consommation et de production durables. Qu'il s'agisse de feuilles de route pour l'économie circulaire, de politiques relatives aux systèmes alimentaires, de stratégies de gestion des déchets ou de cadres d'achats durables, les coopératives peuvent apporter une expérience concrète et des solutions ancrées dans les communautés à la mise en œuvre des politiques publiques. L'intégration des coopératives dans les processus nationaux de planification et de suivi des ODD contribuerait à rendre leurs apports visibles et pleinement intégrés aux efforts de développement durable.<sup>21</sup>



### 2. Mettre à jour les cadres juridiques afin de soutenir l'innovation coopérative

De nombreuses législations coopératives ont été conçues pour des contextes économiques antérieurs et ne reflètent pas toujours pleinement l'évolution du rôle des coopératives dans des secteurs tels que le recyclage, les énergies renouvelables, les services numériques ou la mobilité durable. La modernisation des cadres juridiques peut permettre aux coopératives de se développer dans ces domaines tout en préservant leur gouvernance démocratique et la propriété par les membres. Un environnement réglementaire actualisé donnera aux coopératives la confiance nécessaire pour investir dans de nouvelles solutions en matière de durabilité.



### 3. Élargir l'accès au financement pour les investissements coopératifs durables

Les investissements en faveur de la durabilité nécessitent souvent des capitaux initiaux pour l'adoption de nouvelles technologies, l'amélioration des infrastructures, la mise en place de systèmes de certification ou le développement d'installations relevant de l'économie circulaire. Les institutions financières, les banques de développement et les partenaires internationaux peuvent jouer un rôle déterminant en concevant des instruments de financement adaptés aux entreprises coopératives. Des mécanismes

21 Les décideurs publics et les acteurs de la défense des politiques publiques peuvent tirer parti de la collection d'outils, d'études de cas et de travaux de recherche sur l'économie circulaire, à l'interface entre coopératives et économie circulaire, disponible sur PortailCoop (accès gratuit sur inscription en ligne).

de financement dédiés, des garanties et des modèles de financement mixte peuvent aider les coopératives à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement tout en continuant à offrir un travail décent et une participation économique inclusive.



#### 4. Mobiliser les marchés publics et sociaux pour soutenir des marchés responsables

Les gouvernements et les grandes institutions peuvent accélérer la transition vers une consommation et une production responsables en utilisant de manière stratégique leur pouvoir d'achat. Des politiques de marchés publics qui privilégient les fournisseurs durables et socialement responsables peuvent aider les coopératives à élargir leurs débouchés, à stabiliser la demande et à investir dans des modes de production plus écologiques. De telles politiques peuvent avoir un impact particulièrement fort dans des secteurs tels que les systèmes alimentaires, la gestion des déchets, les services de proximité et les énergies renouvelables.



#### 5. Investir dans les compétences, les données et les systèmes de connaissance pour des écosystèmes coopératifs durables

Le renforcement de la contribution des coopératives à l'ODD 12 nécessite également des investissements dans l'éducation, la formation et le partage des connaissances. Les membres et les dirigeants coopératifs doivent avoir accès à des compétences liées aux modes de production durables, aux modèles économiques circulaires, aux systèmes numériques de traçabilité et au reporting en matière de durabilité. Parallèlement, les systèmes statistiques nationaux devraient mieux prendre en compte les contributions environnementales et sociales des

coopératives, afin de permettre aux décideurs publics de reconnaître pleinement leur rôle dans la construction d'économies durables.



#### 6. Renforcer les partenariats et la coopération internationale

Les défis liés à la consommation et à la production responsables sont de nature mondiale, et les solutions coopératives gagneraient à s'appuyer sur une coopération internationale renforcée. Les partenaires du développement, les gouvernements, les agences des Nations Unies et les organisations coopératives peuvent travailler ensemble pour soutenir l'échange de connaissances, la coopération NordSud et SudSud, ainsi que des partenariats visant à consolider des chaînes de valeur durables. En partageant expériences et innovations entre pays et secteurs, les entreprises coopératives peuvent déployer à plus grande échelle des solutions bénéfiques à la fois pour les populations et pour la planète.

Construire des économies qui respectent les limites planétaires tout en garantissant la dignité et des perspectives pour toutes et tous exigera de nouvelles manières d'organiser l'activité économique. Les coopératives offrent l'une de ces voies. En rassemblant les personnes pour gérer collectivement les ressources, structurer les marchés et partager la valeur de manière plus équitable, les entreprises coopératives démontrent que la consommation et la production responsables ne sont pas seulement possibles mais qu'elles sont déjà une réalité dans des communautés du monde entier. Comme l'a mis en lumière l'Année internationale des coopératives 2025, les coopératives ne sont pas de simples alternatives au sein des systèmes économiques existants ; elles sont des partenaires concrets et éprouvés dans la construction d'une économie mondiale plus durable, inclusive et résiliente.



Cette note d'information fait partie de la série « **Construire ensemble un monde meilleur : Contributions des coopératives aux ODD** », produite par le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) et l'Alliance coopérative internationale (ACI) en soutien à l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC 2025) des Nations Unies.

Sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », l'AIC 2025 vise à sensibiliser, à promouvoir la croissance et à inspirer le leadership au sein du mouvement coopératif. Cette série explore la manière dont les coopératives contribuent aux progrès vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en favorisant l'inclusion économique, la participation démocratique et la solidarité sociale pour plus d'un milliard de membres dans le monde.

Créé en 1971, le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite qui défend et soutient les entreprises coopératives centrées sur les personnes et autosuffisantes. Ses membres actuels comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (ITC).



**Nations Unies**

Département des affaires économiques et sociales



**UNRISD**

UNITED NATIONS RESEARCH INSTITUTE FOR SOCIAL DEVELOPMENT



Organisation internationale du Travail



Centre du Commerce International



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Alliance coopérative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.



Co-funded by the European Union